**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU
du 26 janvier 2015**

Présents :

Président : Pierre PAGAN

Trésorier : Anne-Marie PIERRON

Trésorier adjoint : Isabelle BELERY

Secrétaire : Alain LANNELONGUE

Membre : Fabienne BELLANGER

Membre : Viviane LANNELONGUE

Animatrice : Coco PAGAN

Ordre du jour :

* Retour bal de Huismes
* Budget provisionnel saison 2015-2016
* Assemblée générale USEAB
* Questions diverses

RETOUR BAL DE HUISMES

Résultat financiers

* Entrées : 753 €
* Recettes bar : 419 €
* Achats : 258 €
* SACEM 77 €
* SPRE 52 €
* Totaux 1172 € 387 €

Résultat net (à consolider) 785 €

Ambiance

Partner du matin : pas de problèmes particuliers, pas de retour négatif.

Par contre le repas du midi, certains se sont isolés car leur habitude est de prévoir leur repas.

Ça manque de convivialité.

REX / pour le prochain Partner, bien préciser que le repas se prend en commun est que chacun apporte seulement un plat à partager pour plus de convivialité

L’année prochaine la salle de Huismes sera payante. On ne connait pas le prix mais se sera ça de moins sur notre bénéfice.

Coco souhaiterait inverser les salles de Huismes et d’Avoine : Huismes en octobre et Avoine en Janvier. Il y plus de monde au mois de Janvier et la salle d’Avoine est plus grande.

Coco voit auprès des mairies pour les salles, si c’est possible

Budget provisionnel saison 2015-2016

Le budget provisionnel de 2015-2016 est de l’ordre de 7000 €

Les recettes sont pour moitié les cotisations des adhérents et l’autre moitié les recettes des bals et autres manifestations, avec un point positif notre participation à Avoine Blues

Les dépenses principales sont

* les salaires des animatrices
* les achats pour nos bals
* Impôts et taxes

Coté finance pour le moment on est au top

ASSEMBLEE GENERALE

Pierrot est absent. Alain se chargera de parler, Pierrot écrira le papier et Alain le lira ; il ne doit pas excéder 1minute 30

Seront présents à l’AG, Isabelle, Viviane et Alain. Ils demanderont les pouvoirs aux adhérents pour avoir le nombre de voix requis pour la country. (2 pouvoirs max par personnes)

QUESTIONS DIVERSES

Question de Jacques : Quels sont les termes du contrat assurance qui couvre les adhérents ?

Voir secrétariat USEAB

Le secrétaire Le Président

Alain Lannelongue Pierre Pagan